

Image not found or type unknown



Refus d'héberger mon fils. comment faire.

Par **mtv**, le **09/03/2010** à **12:23**

Bonjour,
Mon fils a 31 ans, il est sans travail et menacé d'expulsion de son appartement.
Il est dans une situation difficile depuis fin 2003.
Je l'ai hébergé plusieurs fois chez moi et pendant de longues durées.
Cette fois, je ne veux pas qu'il vienne s'installer chez moi.
Je voudrais savoir quels sont mes droits, s'il m'est possible de lui refuser l'accès de ma maison et comment faire concrètement.
Merci pour votre réponse.